

**LISTE DES PIÈCES ET INFORMATIONS A TRANSMETTRE**  
**POUR PRÉPARER UN CONTRAT DE MARIAGE**

**Concernant les futurs époux**

- Pour chaque futur époux : questionnaire d'état civil et éventuels justificatifs (jugement de divorce, récépissé de PACS...);
- Pour chaque futur époux : copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Le cas échéant, justificatif de placement sous un régime de protection (tutelle, curatelle...);
- Si l'un futur époux est étranger : extrait d'acte de naissance étranger et sa traduction par un traducteur assermenté ; certificat de coutume délivré par le Consulat et sa traduction par un traducteur assermenté ;
- Date de célébration de l'union civile ;
- Commune de célébration de l'union civile ;
- Relevé d'Identité Bancaire conjointement signé (pour la restitution d'un éventuel trop-perçu lors de la clôture du dossier).

**S'il y a des apports à constater**

Apports de parts sociales

- Kbis de moins de 3 mois ;
- Copie certifiée conforme des derniers statuts ;
- Procès-verbal, certifié conforme, de nomination du représentant (si nomination extra-statutaire) ;
- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité du représentant ;
- Le cas-échéant, si les statuts l'imposent, procès-verbal, certifié conforme, d'une décision sociale autorisant l'apport et agréant le conjoint en tant que nouvel associé ;
- Evaluation vénale unitaire, à faire établir par votre expert-comptable.

Apports immobiliers

- Titre de propriété complet (acte d'achat avec les annexes) ;
- Avis de valeur vénale, à faire établir par deux agences immobilières.